

**PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT LINGUISTIQUE (PAL) À COMPTER DE 2022/2023
TARIFS D'INSCRIPTION ET PRINCIPES D'EXONÉRATION**

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu la note de présentation et les tarifs PAL à partir de 2022/2023 joints à la présente délibération.

***Considérant** qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver l'exonération des frais d'inscription au Programme d'Accompagnement Linguistique – PAL les étudiant.e.s bénéficiaires d'une bourse du gouvernement français allouée par un poste diplomatique à l'étranger ;*

***Considérant** que cette exonération est applicable à compter de la mise en place du programme de 2022 ;*

Délibère

Article 1^{er}

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	27
Nombre d'abstentions	:	0
Nombre de votes pour	:	27
Nombre de votes contre	:	0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
A Champs-sur-Marne, le 14 mars 2023



FICHE DE PRÉSENTATION

Programme d'Accompagnement Linguistique (PAL) à compter de 2022/2023 Tarifs d'inscription et principes d'exonération

Information

Vote

Contexte :

1) Présentation générale du dispositif

Organisé en début d'année universitaire, le Programme d'Accompagnement Linguistique – PAL est un dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux, prioritairement en programme d'échange, qui consiste en une session intensive de langue et culture françaises dont l'objectif est de :

- Renforcer le niveau linguistique des étudiants internationaux à leur arrivée à l'université ;
- Créer un lieu d'échanges interculturels ;
- Faire découvrir Paris et ses environs par le biais des activités culturelles.

2) Tarification et modalités de paiement

Le Conseil d'Administration du 10 mars 2022 a voté les points suivants :

- L'inscription au Programme d'Accompagnement Linguistique - PAL pour une semaine s'élève à 140€/personne et à 230€/personne pour deux semaines, comprenant les déjeuners au CROUS, les cours de français et les activités culturelles.
- Les tarifs restent valables d'une année sur l'autre ; ils sont modifiables par la prise d'une nouvelle délibération de l'instance compétente.
- L'inscription au Programme d'Accompagnement Linguistique - PAL des étudiants internationaux dont la mobilité à l'université est financée par les projets Erasmus+ KA107 et KA171 est prise en charge par la ligne budgétaire « soutien organisationnel » des projets.
- Les étudiants participants ont la possibilité de payer par virement international ou par paiement en ligne en autorisant l'agence comptable de l'Université à prélever la somme sur leur carte bancaire. Ils peuvent se faire rembourser s'ils n'obtiennent pas de visa ou en cas de maladie ou accident grave empêchant tout déplacement.

Délibération sur :

Il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur l'exonération des frais d'inscription au Programme d'Accompagnement Linguistique – PAL des étudiant.e.s bénéficiaires d'une bourse du gouvernement français allouée par un poste diplomatique à l'étranger, avec effet rétroactif sur la délibération portant fixation des tarifs du Programme d'Accompagnement Linguistique - PAL du Conseil d'administration du 10 mars 2022.

Document(s) joint(s) :

- Délibération du Conseil d'administration du 10 mars 2022
- Note de présentation du PAL validée par le CA du 10 mars 2022 et modifiée pour le CA du 14 mars 2023

Service des Relations Internationales-Enseignements

Maison des Etudiants – bureau C02

Tel : 01 71 40 81 82

E-mail : international@univ-eiffel.fr

Programme d'Accompagnement Linguistique - PAL***Session intensive de langue et culture françaises
à destination des étudiants internationaux***

Organisée en début d'année universitaire, le Programme d'Accompagnement Linguistique – PAL est un dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux, prioritairement en programme d'échange, qui consiste en une session intensive de langue et culture françaises dont l'objectif est de :

- Renforcer le niveau linguistique des étudiants internationaux à leur arrivée à l'université ;
- Créer un lieu d'échanges interculturels ;
- Faire découvrir Paris et ses environs par le biais des activités culturelles.

Description détaillée

- Au choix : inscription à la première ou au deux semaines du programme
- Programme :
 - * matinée : cours Français Langue Etrangère (FLE)
 - * après-midi : activités culturelles, ateliers de conversation ou libre
- Déjeuners au restaurant universitaire CROUS

Budget prévisionnel 2022/2023Coût d'organisation (pour 30 étudiants) :Heures de FLE : 72 htd x 120€¹ = 8 640€

Déjeuners CROUS (3,30€/étudiant) : 3,30€*5j*5étudiants + 3,30€*10j*25étudiants = 907,50€

Activités : 1 700€

Coût total du programme : 11 247,50€Financement :Inscriptions : 5*140€ + 25*230€ = **6 450€**Budget de fonctionnement du SRI : **2 607,50€**Budget central RH : **2 190€****Total : 11 247,50€****Tarifification et modalités de paiement**

Le tarif d'inscription au Programme d'Accompagnement Linguistique - PAL pour une semaine est fixé à 140€/personne et à 230€/personne pour deux semaines, comprenant les déjeuners au CROUS, les cours de français et les activités culturelles. Ces tarifs restent valables d'une année sur l'autre ; ils seront modifiables par la prise d'une nouvelle délibération de l'instance compétente.

L'inscription au Programme d'Accompagnement Linguistique - PAL des étudiants internationaux dont la mobilité à l'université est financée par les projets Erasmus+ KA107 (2014-2020) et KA171 (2021-2027) est prise en charge par la ligne budgétaire « soutien organisationnel » des projets.

Les étudiant.e.s bénéficiaires d'une bourse du gouvernement français allouée par un poste diplomatique à l'étranger sont exonéré.es des frais d'inscription au PAL.

¹ coût moyen brut chargé d'une heure d'enseignement à l'Université Gustave Eiffel

Service des Relations Internationales-Enseignements

Maison des Etudiants – bureau C02

Tel : 01 71 40 81 82

E-mail : international@univ-eiffel.fr

Les étudiants participants ont la possibilité de payer par virement international ou par paiement en ligne en autorisant l'agence comptable de l'Université à prélever la somme sur leur carte bancaire.

Ils pourront se faire rembourser s'ils n'obtiennent pas de visa ou en cas de maladie ou accident grave empêchant tout déplacement.

Informations 2017/18-2021/22

	Dépenses ²	Financement
2017/18 Tarifs d'inscription : - 1 semaine : 90€ - 2 semaines : 160€	Heures FLE : 4 717,60€	Inscriptions : 5 450€ +732,40€
	CROUS : 1 440,75€ Activités culturelles : 1 932,93€ Total : 3 373,68€	Budget de fonctionnement SRI-E : 3 373,68€
2018/19 Tarifs d'inscription : - 1 semaine : 90€ - 2 semaines : 160€	Heures FLE : 4 717,60€	Inscriptions : 4 250€ Budget central RH : 467,60€ Total : 4 717,60€
	CROUS : 1 182,77€ Activités culturelles : 2 195,99€ Total : 3 378,76€	Budget de fonctionnement SRI-E : 3 378,76€
2019/20 Tarifs d'inscription : - 1 semaine : 100€ - 2 semaines : 190€	Heures FLE : 4 717,60€	Inscriptions : 4 970€ +252,40€
	CROUS : 1 655,50€ Activités culturelles : 1 706,18€ Total : 3 361,68€	Budget fonctionnement SRI-E : 3 361,68€
2020/21 Tarifs d'inscription : - 1 semaine : 120€ - 2 semaines : 210€	Heures FLE : 4 717,60€	Inscriptions : 1 890€ Budget central RH : 2 827,60€ Total : 4 717,60€
	CROUS : 337,59€ Activités culturelles : 1 118,00€ Total : 1 455,59€	Budget fonctionnement SRI : 1 455,59€
2021/22 Tarifs d'inscription : - 1 semaine : 120€ - 2 semaines : 210€	Heures FLE : 4 717,60€	Inscriptions : 1 890€ Budget central RH : 2 827,60€ Total : 4 717,60€
	CROUS : 699,60€ Activités culturelles : 1 460,00€ Total : 2 159,60€	Budget fonctionnement SRI : 2 159,60€

² heures FLE au coût réel vacances 58,97€/hetd (les intervenants FLE ont toujours été des vacataires)